

L'impact de la crise financière et économique actuelle sur la croissance économique: L'Afrique du Nord s'en sort mieux que l'Afrique Subsaharienne¹

Par

Mohamed Tlili HAMDI

ISAAS, Université de Sfax, Tunisie

et

Ibtissem OMRI

FSEGS, Université de Sfax, Tunisie

Résumé : Ce papier présente une analyse des effets de la crise financière et économique actuelle sur la croissance économique des pays africains. Notre objectif consiste à étudier le rôle joué par les facteurs endogènes : niveau de compétitivité, climat des affaires et systèmes financiers, dans la résistance des entreprises à la crise économique. La distinction entre l'Afrique du Nord et l'Afrique Subsaharienne est utile à tous les niveaux traités. Dans l'ensemble, la croissance économique est plus vulnérable aux chocs extérieurs en Afrique Subsaharienne qu'en Afrique du Nord. La réduction de cette vulnérabilité et par conséquent la génération d'une croissance économique durable, soutenue et créatrice d'emploi exige le développement de l'Afrique par les Africains. L'élaboration de politiques économiques nationales doit s'inspirer des modèles de croissance endogène qui accordent beaucoup d'importance à l'entreprise et à son environnement dans la création de la richesse.

Mots-clés : crise financière et économique, entreprise, croissance économique, vulnérabilité, Afrique.

Summary: This paper presents an analysis of the effects of the current financial and economic crisis on the economic growth of the African countries. Our objective consists in studying the role played by the endogenous factors: level of competitiveness, climate of the business and the financial systems, in the resistance of firms in the economic crisis. The distinction between North Africa and Sub-Saharan Africa is useful at every level treated. Altogether, the economic growth is more vulnerable in the outer shocks in Sub-Saharan Africa than in North Africa. The reduction of this vulnerability and consequently the generation of a sustainable, steady and creative economic growth of employment requires the development of Africa by the Africans. The elaboration of national economic policies has to be inspired models of endogenous growth who grant a lot of importance for the firm and for its environment in the creation of the wealth.

¹Ce travail a fait l'objet d'une présentation dans le colloque international de l'association des économistes tunisiens, tenu le 6, 7 et 8 juin 2011 à Hammamet (Tunisie).

Introduction

Dans la majorité des économies du monde, le secteur privé a gagné du terrain par rapport au secteur public. Le grand segment du secteur privé est constitué de petites et moyennes entreprises dites PME. La contribution de ces entreprises dans la création de la richesse est en réalité dépendante de deux catégories de facteurs ; des facteurs exogènes et d'autres endogènes. La capacité des économies à résister à des chocs exogènes est étroitement liée au rôle joué par les facteurs endogènes. Les facteurs exogènes sont généralement des crises économiques. Alors que les facteurs endogènes sont des éléments déterminants dans le climat des affaires des entreprises et leur niveau de compétitivité. Ces facteurs sont endogènes, car ils sont dépendants du comportement des agents économiques : initiative privée des entrepreneurs et politique volontariste des gouvernements. Le climat des affaires des entreprises est évalué par les rapports « Doing Business » de la Banque Mondiale publiés depuis 2004, alors que le niveau de compétitivité des entreprises est mesuré par le Forum Economique Mondial, la Banque Mondiale et la Banque Africaine pour le Développement en 2009 dans leur « Rapport sur la Compétitivité en Afrique ».

La problématique de notre travail est d'étudier l'impact de la crise financière et économique actuelle sur la croissance des pays africains. Il s'agit de traiter la vulnérabilité économique de l'Afrique. Une vulnérabilité qui est définie par « *le risque pour un pays d'être durablement affecté par des facteurs exogènes et imprévus. Elle est le produit de trois éléments : l'ampleur de ces facteurs, généralement identifiés comme des « chocs », l'exposition du pays à ces chocs et la faible résilience, c'est-à-dire la faible capacité à y faire face ou à les gérer* » (Guillaumont, 2007, 2). L'approche suivie dans le traitement de cette question est une analyse du rôle joué par les facteurs endogènes dans la résistance des entreprises en Afrique à la crise financière et économique actuelle. L'accent sera mis particulièrement sur la capacité des systèmes financiers africains dans le financement des entreprises en situation de crise économique. Le cadre théorique utilisé est l'ensemble des modèles de croissance endogène ; Romer (1986), Lucas (1988), Romer (1990), Aghion et Howitt (1992), Barro (1990), Pagano (1993) et Helpman et Krugman (1991).

Notre travail sera organisé en quatre sections. Une première pour chercher la place qu'occupe l'entreprise et son environnement dans la croissance endogène. Une deuxième section est consacrée à la présentation des effets de court et de long terme de la crise financière sur la croissance des pays africains. La troisième section suggèrera quelques éléments explicatifs de la distinction entre l'Afrique du Nord et l'Afrique Subsaharienne en matière de vulnérabilité à la crise. Dans la dernière section on présente quelques recommandations en matière de politique économique pour les gouvernements africains afin de réduire la vulnérabilité de leurs économies aux chocs extérieurs.

1. La place de l'entreprise et son environnement dans la croissance

endogène

Depuis le milieu des années quatre-vingt du siècle dernier, on a observé le développement d'un ensemble de modèles de croissance endogène. Dans ces modèles, la croissance économique est dépendante du comportement des agents économiques, du cadre institutionnel et réglementaire et de la politique de l'État (Chaabane et Hamdi, 2008 ; Hamdi, 2010).

Une analyse microéconomique de ces modèles de croissance économique montre la place déterminante de l'entreprise dans la dynamique des économies. Une place dépendante du niveau de sa compétitivité et du climat des affaires dans lequel elle opère.

La place de l'entreprise dans ces modèles est évidente dans la mesure où un ensemble de modèles de croissance endogène supposent que, d'une part, l'investissement est un facteur de croissance économique et, d'autre part, l'investissement est réalisé par l'entreprise ou pour l'entreprise. Dans d'autres modèles de croissance endogène, l'accent est mis sur les facteurs qui peuvent faciliter le fonctionnement de l'entreprise et son développement.

Ainsi, dans le modèle de Romer (1986), l'entreprise investit pour l'entreprise, car, au fur et à mesure que les entreprises accumulent du capital physique et produisent, il y a un stock de connaissances qui va être construit et qui va par conséquent exercer des externalités positives sur les activités des autres entreprises. Dans le modèle de Lucas (1988), l'investissement dans le capital humain est un facteur de croissance endogène. Il améliore le niveau moyen de qualification de la main d'œuvre. Étant donné que ce facteur se développe par les activités de l'éducation, de la recherche, de la formation et de la santé et vu que ces activités sont financées essentiellement par l'État dans les pays en développement, donc, l'État investit pour les entreprises. De même, dans les modèles de Romer (1990) et d'Aghion et Howitt (1992), l'État investit dans la recherche-développement au profit des entreprises pour favoriser leur investissement dans l'innovation technologique qui représente un facteur de croissance endogène. L'État investi aussi pour les entreprises car, dans le modèle de Barro (1990), il agit sur la productivité des entreprises par ses investissements en infrastructures. Dans le cadre des accords de partenariat entre le secteur public et le secteur privé (PPP), les entreprises peuvent investir dans ce domaine. L'entreprise est aussi présente dans le modèle de Pagano (1993) qui traite du rôle des services financiers dans la croissance économique. Les autorités publiques, au moyen du développement du système financier, rendent un ensemble de services aux entreprises. Enfin, dans le modèle de Krugman et Helpman (1991), l'Etat, en adoptant une stratégie d'ouverture à l'extérieur et d'élaboration des accords de libre échange avec d'autres régions, ouvre les marchés extérieurs et oblige les entreprises à innover pour faire face à la concurrence internationale.

Arrivons maintenant au climat des affaires évalué par la Banque Mondiale dans ses rapports

« Doing Business » publiés depuis 2004. Dans son évaluation, le groupe de la Banque Mondiale utilise onze critères qui sont : la création de l'entreprise, l'obtention des permis de construire, le transfert de propriété, l'accès au crédit, la protection des investisseurs, le paiement des taxes et des impôts, le commerce transfrontalier, l'exécution des contrats, la fermeture d'entreprise, l'accès à l'électricité et l'embauche des travailleurs.

De même, le Forum Economique Mondial en collaboration avec la Banque Mondiale et la Banque Africaine de Développement, dans leur évaluation de la compétitivité des économies en Afrique en 2009, ont utilisé douze piliers pour la compétitivité regroupés en trois groupes. Le premier groupe est relatif aux paramètres de base : institutions, infrastructures, stabilité macroéconomique et santé et enseignement primaire. Le deuxième groupe représente les sources d'efficacité : enseignement supérieur et formation, efficacité des marchés des produits, efficacité des marchés du travail, sophistication des marchés financiers, ouverture à la technologie et taille du marché. Le troisième groupe concerne les sources d'efficacité : sophistication des entreprises et innovation.

On remarque bien que tous les déterminants du climat des affaires et les différents piliers de la compétitivité représentent explicitement ou implicitement des facteurs de croissance endogène.

2. L'impact de la crise actuelle sur la croissance économique des pays

africains

Dans l'ensemble, la crise financière et économique actuelle n'a affecté les pays africains que dans sa deuxième vague à cause de leur forte intégration commerciale avec les pays développés (CEA, 2010). L'impact de cette crise sur les pays africains n'est pas uniforme. Une distinction entre les pays nord-africains et les pays subsahariens s'impose à plusieurs niveaux.

2.1. La croissance des pays africains avant la crise actuelle : quelles caractéristiques ?

Une analyse des performances économiques de l'Afrique avant la crise montre bien sa diversité en matière de croissance économique au cours de la dernière décennie (Tableau 1). En effet, l'Afrique du Nord est caractérisée par une croissance assez forte et durable. Elle est de l'ordre de 5.6% au cours de la période (2004-2007). Au contraire, l'Afrique Subsaharienne, avec toutes ses régions, a réalisé des taux de croissance élevés, mais fragiles. Des taux volatils et dépendants de la conjoncture économique internationale. Ils ont atteint 7.7% pour l'Afrique de l'Est et 10.5% pour l'Afrique Centrale.

Tableau 1 : Le taux de croissance moyen du PIB en (2004-2007)

Pays	Taux de croissance moyen du PIB (2004-2007) (en %)
L'Afrique	6.1
L'Afrique du Nord	5.6
L'Afrique de l'Est	7.7
L'Afrique de l'Ouest	5.5
L'Afrique Centrale	10.5
L'Afrique Australe	5

Source : CEA (2010)

En Afrique du Nord, la croissance économique a baissé la pauvreté à un taux de 11.2% en 2007. Elle a aussi amélioré la qualité de l'emploi par la diminution du taux d'emploi vulnérable à 37.6% en 2007. Il s'agit dans l'ensemble d'un emploi salarié. Mais elle reste accompagnée par un taux de chômage élevé de l'ordre de 10.6% en 2007. La croissance économique dans l'Afrique Subsaharienne a fait baisser le taux de chômage à 7.7% en 2008, mais elle n'a pas amélioré la qualité de l'emploi qui reste vulnérable avec un taux de 72.9% en 2008. Il est précaire dans son ensemble et concentré dans le secteur informel. Elle n'a pas réduit la pauvreté qui a atteint 58.9% en 2007 (OIT, 2009).

Les facteurs qui ont contribué à la réalisation d'une telle croissance diffèrent aussi d'une région à une autre. Pour l'Afrique du Nord, la contribution de la demande intérieure est relativement importante, alors que, pour les pays de l'Afrique Subsaharienne, c'est la demande extérieure qui a généré cette croissance. A propos du mode de financement de la croissance, il est dans l'ensemble intérieur pour l'Afrique du Nord, et extérieur pour l'Afrique Subsaharienne. Beaucoup de pays subsahariens sont encore trop dépendants de l'exportation de produits primaires, de l'Aide Pour le Développement et des envois de fonds des émigrés (Africa Progress Panel, 2010). Ces dernières caractéristiques vont se répercuter sur l'ampleur de l'impact de la crise sur la croissance des pays africains.

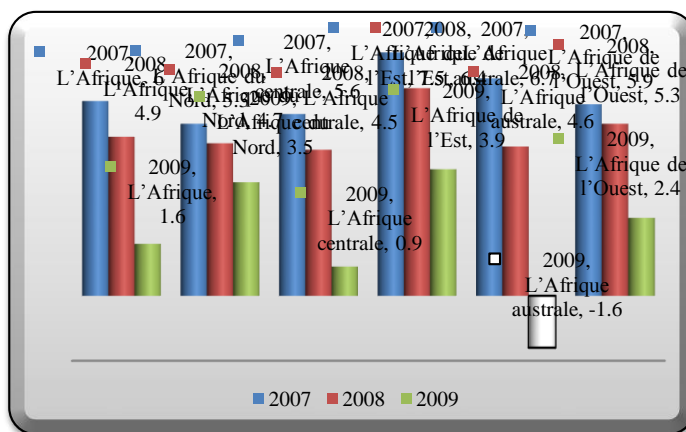
2.2. La crise actuelle : quel impact de court terme sur la croissance africaine ?

Deux ans après le déclenchement de la crise, la croissance économique de l'Afrique a beaucoup chuté. Elle est passée de 6% en 2007, à 1.6% en 2009. Cet impact n'est pas uniforme. Il varie d'une région à l'autre. La distinction entre l'Afrique du Nord et les différentes régions de l'Afrique Subsaharienne s'impose. En effet, la chute de la croissance en Afrique du Nord est non brutale. Elle est passée de 5.3% en 2007 à 3.5% en 2009. Alors que, dans l'Afrique Subsaharienne, elle a été brutale dans la majorité des sous-régions. Par exemple, pour l'Afrique centrale, la croissance est passée de 5.6% en 2007 à 0.9% en 2009. De même, pour l'Afrique australe, elle est passée de 6.7% en 2007 à (-1.6%) en 2009 (Figure 1).

Donc, la crise actuelle a montré que la croissance économique est plus vulnérable aux chocs

extérieurs dans l'Afrique Subsaharienne qu'en Afrique du Nord.

Figure 1 : Le taux de croissance du PIB réel



Source : présentation des auteurs à partir des données de la CEA (2010)

2.3 La crise actuelle : quel impact de long terme sur la croissance africaine ?

Une analyse des déterminants de la croissance économique en Afrique confirme l'hétérogénéité des pays du continent. En effet, la croissance en Afrique du Nord est déterminée essentiellement par la demande intérieure. Les envois de fonds, les IDE et les recettes d'exportations des produits manufacturés et des services contribuent aussi à cette croissance. Au contraire, dans les pays de l'Afrique subsaharienne, la croissance est déterminée essentiellement par la demande internationale des produits de base et l'Aide Pour le Développement. Les envois des fonds et les IDE contribuent de leur côté à cette croissance forte.

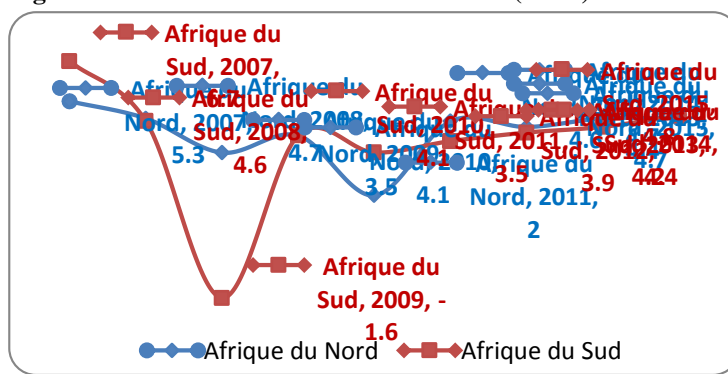
Avec le déclenchement de la crise, l'activité économique a ralenti et le chômage a augmenté dans les pays développés. Deux éléments qui ont freiné les moyens de financement extérieurs de la croissance africaine. En effet, les envois des fonds destinés à l'Afrique ont chuté de 7% en 2009. Les recettes d'exportations des produits de base ont chuté, suite à l'effondrement de l'indice des produits de base qui est passé de 256.6, en 2008, à 209.4, en 2009. Les IDE et l'APD ont aussi chuté (CEA, 2010). L'Afrique du Nord est moins touchée par ces effets, car sa croissance est soutenue par une demande intérieure relativement élevée. Pour cette raison, elle a mieux résisté à la crise que l'Afrique Subsaharienne. La question qui se pose est donc : quel est l'effet de long terme de la crise sur la croissance économique en Afrique ?

La réponse à cette question est dépendante de l'évolution future de la crise qui est incertaine. En se basant sur les effets de court terme déjà réalisés et d'autres facteurs, on peut dégager quelques éléments de réponses. En effet, la baisse de tous ces revenus extérieurs, combinée avec les difficultés du système financier international caractérisées par un assèchement de la liquidité, va freiner la croissance économique à long terme. De même, la baisse des recettes publiques des Etats causée par le ralentissement du commerce international, combinée avec la hausse des dépenses publiques effectuées dans le cadre des réactions stabilisatrices de court terme, va creuser les déficits budgétaires et handicaper les efforts publics en matière d'investissements publics à long terme. Ainsi, le ratio des recettes fiscales au PIB a reculé de 21% en Afrique Subsaharienne et de 10% seulement en Afrique du Nord entre 2008 et 2009 (CEA, 2010).

La distinction entre l'Afrique du Nord et l'Afrique Subsaharienne est donc toujours utile. La demande intérieure favorisée par des revenus élevés et le système financier qui mobilise l'épargne intérieure dans l'Afrique du Nord lui permet de se rapprocher de son niveau de croissance atteint avant la crise. Alors que pour l'Afrique Subsaharienne, sa forte vulnérabilité aux chocs extérieurs et le sous-développement de son système financier ne lui permettent pas d'atteindre le même objectif. En effet, en ASS, le sous-développement du système financier freine la croissance tirée par le secteur privé, ce qui limite l'épargne des ménages nécessaire au financement de leurs investissements en éducation ou de logement pour réduire la pauvreté. Dans plusieurs pays de cette région, seulement le dixième de la population possède un compte d'épargne (Christensen, Gulde et Pattillo, 2006).

Les projections du FMI et du département des affaires économiques et sociales de l'ONU confirment bien ces estimations (Figure 2) qui ne suffisent pas aux réalisations des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), qui consistent en une réduction de moitié de la pauvreté dans le continent d'ici à 2015.

Figure 2 : Le taux de croissance du PIB réel (en %)



Source : présentation des auteurs à partir des données de la CEA (2010)

Donc, la crise financière et économique actuelle a montré que l'Afrique Subsaharienne dans son ensemble est plus vulnérable aux chocs extérieurs que l'Afrique

du Nord. Alby et Guièze (2009) ont bien expliqué la vulnérabilité de l'Afrique Subsaharienne aux chocs extérieurs. Dans la section suivante nous cherchons quelques éléments de réponse à cette diversité.

3. Quelques éléments explicatifs de l'effet de la crise sur la croissance en Afrique

La diversité de l'Afrique en matière de vulnérabilité de la croissance économique aux chocs extérieurs qui est confirmée par la crise actuelle, peut-être expliquée par le climat des affaires dans lequel opèrent les entreprises et par leur niveau compétitivité, d'une manière générale, et de la contribution du système financier national dans le développement du secteur privé, d'une manière plus précise (Kauffmann, 2005).

3.1. La diversité des climats des affaires et des niveaux de compétitivité en Afrique

Un secteur privé performant, basé sur des entreprises dynamiques et compétitives qui investissent et créent des emplois et qui innovent, favorise la croissance à long terme. L'évolution de ce secteur exige la création et le développement d'un environnement des affaires favorable dans lequel tous ceux qui apportent des nouvelles idées, soient capables de créer leur entreprise, la développer pour créer des emplois de qualité et diminuer la pauvreté, qui est très élevée en Afrique.

Dans le monde entier, c'est le secteur privé qui crée l'essentiel de la richesse. Le principal segment de ce secteur est représenté par les entreprises dont particulièrement les petites et les moyennes. Les PME créent de l'emploi, utilisent diverses matières premières et paient des impôts. Elles résistent mieux aux chocs extérieurs. Le climat des affaires dans lequel opèrent ces entreprises et leur niveau de compétitivité peuvent expliquer la divergence entre l'Afrique du Nord et l'Afrique Subsaharienne en matière de vulnérabilité de la croissance économique face à la crise.

Selon le classement moyen relatif à l'environnement le plus favorable aux entreprises qui concerne 183 pays, effectué par « Doing Business 2011 », l'Afrique du Nord se positionne en 96^{ème} position avec le Moyen-Orient, alors que l'Afrique Subsaharienne se place au 137^{ème} rang. En Afrique du Nord, on trouve la Tunisie en première position (55^{ème} rang) qui a gagné 3 places par rapport au classement de 2010 en effectuant deux réformes. Pour l'Afrique Subsaharienne, on trouve en première position l'Afrique du Sud (34^{ème} rang) suivie par le Botswana (52^{ème} rang). Ces deux pays ont reculé chacun de trois places avec zéro réforme.

Le rapport sur la compétitivité en Afrique 2009 nous montre qu'en moyenne, l'Afrique du Nord est plus compétitive que l'Afrique Subsaharienne avec un indice global respectivement de 4 et 3.5. Le rapport montre aussi que l'Afrique du Nord devance l'Afrique Subsaharienne au niveau des trois groupes des piliers de la compétitivité. La différence est très apparente au niveau des piliers du

premier groupe (Tableau 2).

Tableau 2 : Indicateurs de compétitivité

	Indice Global de Compétitivité	Paramètres de base (Groupe 1)	Sources d'efficience (Groupe 2)	Sources d'innovation (Groupe 3)
Afrique du Nord	4	4.5	3.6	3.5
Afrique Subsaharienne	3.5	3.7	3.4	3.2

Source : Forum Economique Mondial (2009)

Le rapport a associé un stade de développement à chaque groupe de piliers. Le premier groupe représente les piliers essentiels pour les économies dont le développement est tiré par les facteurs (stade 1). Dans le deuxième groupe, on trouve les piliers essentiels pour les pays dont le développement est tiré par l'efficience (stade 2). Enfin, les piliers essentiels aux pays dont le développement est tiré par l'innovation (stade 3). Le classement des pays africains selon cette grille de stades de développement montre qu'aucun pays africain n'a encore atteint le troisième stade de développement. La majorité des pays de l'Afrique du Nord ont atteint le stade 2 (Tunisie et Algérie) ou sont en transition du stade 1 vers le stade 2 (Maroc et Libye). Alors que la majorité des pays de l'Afrique Subsaharienne n'ont pas dépassé le premier stade, à l'exception de l'Afrique du sud, la Namibie et l'Ile Maurice qui ont atteint le stade 2 et le Botswana est en phase de transition du stade 1 vers le stade 2.

Le retard de l'Afrique Subsaharienne par rapport à l'Afrique du Nord peut s'expliquer par un retard au niveau des paramètres de base dont le développement est fondamental pour atteindre le deuxième stade de développement. Le premier sous-indice qui concerne les paramètres de base vient pour confirmer le développement des institutions, des infrastructures, de l'éducation et la stabilité macroéconomique en Afrique du Nord par rapport à l'Afrique Subsaharienne.

L'écart de développement entre ces deux régions est confirmé par l'avance de l'Afrique du Nord par rapport à l'Afrique Subsaharienne en matière de réalisation des Objectifs du Millénaire de Développement OMD (Africa Progress Panel, 2010). Cet écart est dû au développement inégal des secteurs privés dans les deux régions (Kauffmann, 2005).

Dans ce sillage, les PME, en Afrique Subsaharienne, représentent plus de 90% de l'ensemble des entreprises. Elles représentent la deuxième source d'emploi et des revenus après l'agriculture de subsistance. Elles embauchent de manière formelle ou informelle 70% de la population rurale. Malgré ce grand poids, les PME ne contribuent au PIB que faiblement, à raison de 20% (Tadesse, 2009). La faible création de richesse par les PME en Afrique Subsaharienne s'explique par les grandes difficultés qu'elles rencontrent et qui sont aggravées par la crise. Premièrement, la majorité des PME opèrent dans le secteur informel, ce qui limite leur accès aux

financements. Dans cette région, les banques, en cherchant moins de risque et plus de profits, ne financent que les grandes entreprises et l'Etat (Collier, 2009). Le refuge des PME dans le secteur informel s'explique par la fiscalité abusive et les charges lourdes qui augmentent les coûts des activités économiques. L'Afrique Subsaharienne a les coûts des opérations économiques les plus élevés du monde (Hoppenot, 2009). Le tableau ci-dessous nous présente une comparaison entre la région MENA et l'ASS en termes de coûts de cinq opérations économiques.

Tableau 3 : Coûts des activités économiques

	Créer une entreprise (% du revenu par tête)	Déclarer une propriété (% de la valeur de la propriété)	Obtenir une licence (% du revenu par tête)	Temps pour exporter (jours)	Paiement des taxes (pourcentage des profits)
MENA	75	7	500	27	41
ASS	163	12	1024	40	71

Source : FPA & NEPAD (2007)

De même, le cadre institutionnel (droits de propriété, garanties, cabinets comptables indépendants, compétents et crédibles, et autres institutions pour aider les PME) est plus défaillant en Afrique Subsaharienne qu'en Afrique du Nord (Lefilleur, 2009). L'environnement de l'entreprise génère des « coûts externes » qui limitent leurs performances et par conséquent freine la croissance économique (Gelb, Ramachandran et Turner, 2007). En 2009, l'Afrique Subsaharienne est considérée comme la région du monde où l'Etat est le plus fragile (Africa Progress Panel, 2010). Enfin, l'accumulation du capital en Afrique, particulièrement en Afrique Subsaharienne, est la plus faible dans le monde, ce qui correspond au niveau le plus élevé de la productivité du capital physique (Collier, 2009). Un constat conforme aux implications théoriques du modèle de croissance néoclassique traditionnel.

En réalité, l'évaluation du climat des affaires et de la compétitivité se base sur les déterminants de la croissance endogène (l'investissement, les droits de propriété, les infrastructures, les systèmes financiers, le capital humain, ...). La crise financière et économique actuelle a mis l'accent sur un point fondamental de l'environnement des entreprises qui est l'importance du financement de l'économie par les systèmes financiers locaux.

3.2. La diversité des systèmes financiers

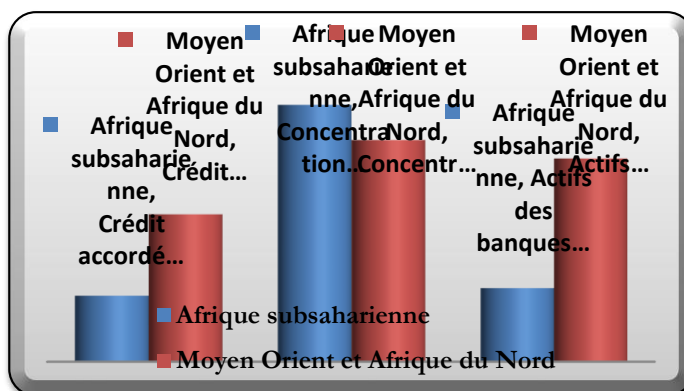
Il est évident que le niveau de développement du système financier est un déterminant fondamental des performances du secteur privé, dans la mesure où il représente un moyen d'allocation des ressources et de financement des PME. « *Des secteurs financiers viables, diversifiés et efficaces sont indispensables à une croissance vigoureuse, soutenue, tirée par le*

secteur privé » (Christensen, Gulde et Pattillo, 2006, 1). Les études empiriques confirment le lien entre les services offerts par le système financier (banques et marchés) et la croissance économique (Yahyaoui et Rahmani, 2009 ; Beck et al, 2010).

Dans l'ensemble, l'Afrique est caractérisée par des systèmes financiers sous-développés. Les systèmes bancaires qui dominent ces systèmes financiers sont trop liquides, à faible taux d'intermédiation et très concentrés. Ils constituent une structure oligopolistique. Les coûts du crédit sont élevés et par conséquent l'accès aux crédits est très faible. Les marchés de capitaux sont eux aussi insuffisamment développés. Ils sont illiquides et étroits. Ils n'offrent pas des moyens de financement de long terme aux investisseurs. Les systèmes financiers africains souffrent aussi d'un manque au niveau de la réglementation et d'instruments financiers innovants qui puissent améliorer le financement des PME représentant l'essentiel des économies africaines (NEPAD-OCDE, 2009 ; Gulde et Patillo, 2006 ; Standley, 2010). Le système financier en Afrique ne finance pas convenablement la croissance économique malgré la récente montée en puissance des marchés financiers. Le flux des capitaux a été multiplié par six en dix ans, grâce à l'ouverture des places boursières et l'introduction en bourse des entreprises publiques et privées. Actuellement, il existe plus de 23 bourses dont deux sont régionales qui couvrent plus des deux tiers des pays africains (Nkontchou, 2010). La situation est mieux en Afrique du Nord qu'en Afrique Subsaharienne (Kauffmann, 2005). En fonction de leur niveau de développement financier, les pays de l'Afrique du Nord sont mieux classés que les pays de l'Afrique-Subsaharienne. Le système bancaire Tunisien est développé, alors que celui du Maroc est moyennement développé (Creane et all, 2004).

L'analyse de quelques indicateurs bancaires en 2008 confirme bien ce classement et montre que le système bancaire en Afrique du Nord est plus développé qu'en Afrique Subsaharienne. En effet, le crédit accordé au secteur privé (en % du PIB) et les actifs des banques autorisées à collecter les dépôts (en % du PIB) sont plus importants en Afrique du Nord qu'en Afrique Subsaharienne. De même, la concentration bancaire est moins élevée dans l'Afrique du Nord (Figure 3).

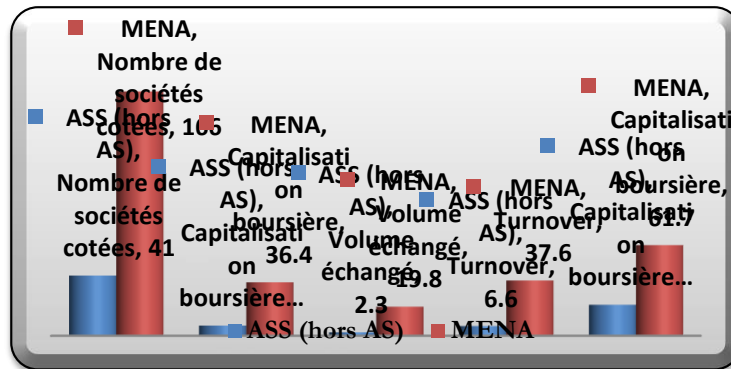
Figure 3 : Les indicateurs bancaires en 2008



Source : présentation des auteurs à partir des données issues de Beck et alii (2009)

Les indices boursiers en 2008 illustrent aussi le développement du marché des capitaux en Afrique du Nord comparativement à celui de l'Afrique Subsaharienne (Figure 4).

Figure 4 : Les indicateurs boursiers en 2008



Source : présentation des auteurs à partir des données issues de Standley (2010)

Le décalage du développement financier entre l'Afrique du Nord et l'Afrique Subsaharienne explique en grande partie la divergence des deux régions au niveau du taux d'investissement en % du PIB. Au cours de toute la période 1991-2004, ce taux a atteint une moyenne de 30% pour l'Algérie, de 28% pour la Tunisie et de 23% pour le Maroc. Alors que ce taux pour toute l'Afrique, au cours de la période 2005-2007 a atteint une moyenne de 20.56% seulement (Tableau 4).

Tableau 4 : Taux d'investissement en % du PIB

Algérie	30%	(1991-2004)
Tunisie	28%	(1991-2004)
Maroc	23%	(1991-2004)
Afrique	19.38%	(2000-2004)
Afrique	20.56%	(2005-2007)

Source : Alouani (2008) pour les pays de l'Afrique du Nord et CEA (2010) pour toute l'Afrique

En réalité, le décalage du développement financier entre l'AN et l'ASS est expliqué par un

niveau de développement inégal du cadre institutionnel et réglementaire.

« Au classement mondial, les entreprises de l'ASS sont les dernières pour ce qui est des indicateurs nécessaires au bon fonctionnement du système financier : enregistrement de la propriété, obtention du crédit, protection des investisseurs et respect des contrats. En moyenne, pour faire appliquer un contrat commercial par les tribunaux, un créancier doit franchir 35 étapes, attendre 15 mois et payer 43% du revenu par habitant du pays avant de lui-même payé » (Gulde et Pattillo; 2006, 3).

Yahyaoui et Rahmani (2009) ont montré empiriquement que la contribution du développement financier à la croissance économique est dépendante de la qualité des institutions.

Donc, le sous-développement du système financier en Afrique-Subsaharienne explique en grande partie la grande vulnérabilité de la croissance économique aux chocs extérieurs dans cette région.

4. Le développement de l'Afrique par les Africains

L'analyse de l'impact à court et à long terme de la crise financière et économique actuelle sur la croissance économique en Afrique a montré que le développement de l'Afrique relève de la responsabilité des Africains. L'Afrique qui dispose du tiers des ressources minières au niveau mondial, reste paradoxalement la région la plus pauvre dans le monde, parce que les revenus apportés par l'extraction minière sont minimes par rapport à ce que pourrait rapporter la transformation de ces matières premières (Performances Management Consulting, 2007).

Pour lever ce défi et résoudre ce paradoxe, les gouvernements africains doivent adopter quelques mesures de politique économique de court terme pour faire face au ralentissement de l'activité et d'autres mesures de long terme pour assurer une croissance économique forte, soutenue et pleine en emploi, afin de réduire la pauvreté et élever le niveau de développement de l'Afrique riche en ressources naturelles.

L'ensemble de ces mesures économiques ne sont pas uniformes. Elles dépendent essentiellement des spécificités régionales en matière d'ampleur de l'effet de la crise, des marges de manœuvre disponibles et du niveau de développement déjà atteint en matière d'infrastructures, de cadre institutionnel et réglementaire, de système financier et de la structure des PME. Des éléments qui diffèrent entre l'Afrique du Nord et l'Afrique Subsaharienne.

Les mesures de court terme consistent en des investissements en capital humain et en infrastructures qui fondent les bases d'une croissance durable à long terme. Cette politique budgétaire peut-être accompagnée par des politiques monétaires et de change convenables. (CEA, 2010).

Concernant les mesures de long terme, elles sont nombreuses, mais elles tournent autour des facteurs de la croissance endogène qui représentent les déterminants du climat des affaires évalué

par les rapports « Doing Business » et les piliers de la compétitivité utilisés par le « Rapport sur la compétitivité en Afrique 2009 ». Donc, ces mesures visent le développement du secteur privé par la simplification de la vie des entreprises (Klein, 2006) et sa promotion par des politiques volontaristes.

4.1. Des recommandations en matière d'investissement

L'accumulation du capital physique est très faible en Afrique par rapport aux autres régions du monde et elle doit augmenter. L'encouragement de l'investissement en capital physique privé exige le développement d'institutions économiques pour assurer une bonne réglementation des activités économiques et diminuer leurs coûts (avantages fiscaux, subventions, guichet unique pour la création d'entreprises, protection de la propriété privée et autres). Cet investissement doit-être accompagné par une politique de double changement structurel ; i) aider le secteur informel à devenir structuré et ii) en utilisant les recettes d'exportations, investir dans les secteurs à valeur ajoutée importante et créateurs d'emploi comme l'industrie agro-alimentaire et les services (Kauffmann, 2005 ; CEA, 2010).

L'accumulation de capital humain est recommandée, car le développement de l'éducation et de la santé peuvent augmenter les capacités productives et les revenus des ménages et diminuer la pauvreté. L'investissement en capital humain peut aussi améliorer la compétitivité des entreprises par la fourniture d'une main d'œuvre qualifiée. Pour cela, il faut réformer le système éducatif par son réorientation vers les sciences fondamentales (Diagne, 2007 ; CEA, 2010).

L'accumulation du capital technologique est aussi nécessaire pour l'Afrique afin qu'elle améliore sa compétitivité au niveau mondial par l'accroissement de la Productivité Globale des Facteurs pour obtenir une croissance durable à long terme. Pour cela, l'Afrique doit adopter des réformes institutionnelles, qui concernent essentiellement les droits de propriété, afin d'assurer une bonne rémunération de l'innovation technologique. L'Afrique doit adopter aussi des politiques économiques fermes qui concernent l'activité de R-D dans l'agriculture et le transfert technologique à travers les IDE hors du secteur extractif (CEA, 2010).

« Pour faire reculer sensiblement la pauvreté, l'Afrique subsaharienne doit attirer plus de capitaux étrangers » (McDonald, Treichel et Weisfeld, 2006, 1).

En matière d'investissement public en infrastructures, l'Afrique a besoin de combler son déficit très important afin qu'elle puisse bénéficier des effets externes positifs exercés sur le secteur privé. En situation de carence des moyens financiers, le secteur public peut s'associer au secteur privé par le moyen des accords de Partenariat Public-Privé (PPP) dans le financement de quelques projets (CEA, 2010 ; OCDE, 2009).

4.2 Des recommandations en matière de politiques de financement et d'ouverture

La crise actuelle a montré l'importance du financement intérieur dans tout processus de développement. Pour cela, l'Afrique doit développer son système financier dans ses différents compartiments par le développement du cadre institutionnel et réglementaire : protection des droits de propriété, systèmes d'enregistrement des actifs, garantie des crédits pour certains emprunteurs spécifiques, mise en place de tribunaux de commerce et application de la loi (Gulde et Pattillo, 2006). La réforme du système bancaire, le développement des marchés de capitaux et l'intégration des institutions de micro-finance dans le système financier officiel pour développer ses activités sont aussi nécessaires (NEPAD-OCDE, 2009). L'introduction de nouveaux produits financiers qui touchent le maximum de population (par l'intégration du secteur rural et informel), et qui encouragent l'épargne peut améliorer le financement de l'économie (CEA, 2010).

L'Afrique est aussi appelée à développer l'intégration régionale pour approfondir l'ouverture à l'extérieur et générer une croissance durable, car celle-ci permettrait aux Africains de partager quelques coûts fixes et de bénéficier d'économies d'échelle dans différents domaines, dont essentiellement les infrastructures routières et financières. L'intégration régionale permettrait aussi aux pays africains de diversifier leurs marchés d'exportations. Une diversification qui a déjà commencé par le développement des échanges commerciaux avec l'Inde et la Chine au cours de la dernière décennie (CEA, 2010 ; OCDE, 2009).

4.3 Des recommandations spécifiques aux pays nord-africains en plein mouvement démocratique

Les recommandations spécifiques s'adressant aux pays de l'Afrique du Nord consistent en réformes politiques et économiques pour augmenter la marge des libertés et la transparence afin d'améliorer les performances des institutions, de réduire le chômage des diplômés et les inégalités régionales. Par exemple, le Maroc, malgré l'uniformité de son cadre réglementaire et institutionnel et son climat des affaires, est caractérisé par une grande diversité au niveau des pratiques régionales. L'adoption des meilleures pratiques régionales au niveau national permettrait au Maroc d'améliorer son classement et de gagner seize places (Agence Américaine pour le Développement International, 2008).

Pour la Tunisie, il y a deux grandes recommandations. La première consiste à changer son modèle de développement économique. La demande intérieure doit être soutenue par une hausse des salaires et les exportations doivent être orientées vers les secteurs à valeur ajoutée importante.

En plus, le changement démocratique actuel doit améliorer les performances du cadre institutionnel déjà disponible et la transparence des opérations économiques (Labidi, 2011). Chtourou en 2004 a montré empiriquement comment la corruption est une cause de l'inefficience institutionnelle qui agit négativement sur la performance sociale. La deuxième recommandation consiste à adopter une politique d'emploi convenable pour augmenter l'élasticité de l'emploi par rapport à la croissance

qui a chuté de 0.84 sur la période (1982-1991) à 0.71 au cours de la période (1992-1996) et à 0.55 durant la période (1997-2008). Une politique qui a la capacité d'inverser la courbe du chômage et de diminuer le taux de chômage des diplômés qui a atteint 30% pour les jeunes de moins de 25 ans (CEA, 2010).

Conclusion

Notre analyse de l'impact de la crise financière et économique actuelle sur la croissance des pays africains a abouti à un ensemble de résultats. Premièrement, la distinction entre l'Afrique du Nord et l'Afrique Subsaharienne s'impose à plusieurs niveaux. Deuxièmement, la croissance économique en Afrique Subsaharienne est plus vulnérable aux chocs extérieurs en Afrique Subsaharienne qu'en Afrique du Nord. Pour cette raison, l'ampleur de l'effet de la crise sur la croissance est plus forte dans la première région. Troisièmement, la non uniformité de cet impact peut s'expliquer par deux éléments ; i) la diversité au niveau des climats des affaires et au niveau de la compétitivité et ii) la diversité au niveau des capacités des systèmes financiers nationaux dans le financement des économies. Ainsi, l'Afrique du Nord est plus avancée que l'Afrique Subsaharienne dans ces trois domaines. Quatrièmement, le développement de l'Afrique doit-être réalisé par les Africains. Etant donné que les déterminants du climat des affaires et les différents piliers de la compétitivité globale sont des facteurs de croissance endogène, les différentes recommandations en vue du développement de l'Afrique portent sur ces facteurs.

Bibliographie

- Africa Progress Panel.** 2010. Passer à l'action, valoriser les ressources de l'Afrique pour le bénéfice des africains. Rapport 2010 sur les progrès en Afrique : 64 p.
- Agence Américaine pour le Développement International.** 2008. Rapport de la conférence Doing Business au Maroc : meilleures pratiques régionales. Préparé par le programme : Amélioration du climat des affaires au Maroc, mis en œuvre par Development Alternatives, INC: 16 p.
- Aghion, Philippe., et Peter Howitt.** 1992. "A model of growth through creative destruction." *Econometrica*, vol. 60, n°2: 323-351.
- Alby, Stéphane, et Jean-Loïc Guïèze.** 2009. "Afrique subsaharienne : Les vulnérabilités demeurent, *Conjoncture*." PNB Paribas, décembre: 17-27.
- Alouani, Ahmed.** 2008. "Les réformes financières dans la région MENA, une approche comparative : cas de la Tunisie, l'Algérie, le Maroc et l'Egypte." *Panaeconomicus*, 3: 369-381.
- Banque Mondiale.** 2011. Doing Business ; agir pour les entrepreneurs. www.banquemondiale.org: 60 p.
- Barro, Robert J.** 1990. "Government spending in a simple model of endogenous growth." *Journal of Political Economy*, vol.98, n°5: S103-S125.
- Beck, Thorsten, Michael Fuchs, and Marilou Uy.** 2009. "Finance in Africa: achievements and challenges." *Banque Mondiale*, document de travail 5020: 39 p.
- Chaabane Abdelkader, et Mohamed Tlili Hamdi.** 2008. "Institutions et croissance économique : le point de vue de la théorie économique." *Revue Tunisienne d'Economie et de Gestion*, n°28, CPU.
- Christensen, Jacob, Anne-Marie Gulde and Catherine Pattillo.** 2006. "Atouts potentiels, la mise en place de systèmes financiers se heurte à de nombreux obstacles en Afrique." *Finances & Développement*, décembre: 18-21.
- Chtourou, Nouri.** 2004. "Inefficiency institutionnelle et performance sociale, dans *Restructuration du rôle de l'Etat dans le développement économique*." Ouvrage Collectif, Editions Publisud, Paris: 136-161.
- Collier, Paul.** 2009. "Repenser le financement des petites entreprises en Afrique." *Secteur privé & développement, la revue de Proparco*, n°1: 3-5.
- Commission Economique pour l'Afrique CEA.** 2010. Rapport économique sur l'Afrique 2010, Promouvoir une croissance forte et durable pour réduire le chômage en Afrique. www.uneca.org: 240 p.
- Creane, Susan, Rishi Goyal, Mobarak A. Mushfiq, and Randa Sab.** 2004. "Financial sector development in the Middle East and North Africa." *IMF working paper*.
- Diagne, Abdoulaye.** 2007. "Investir sur le capital humain : éducation et santé." *African Development Review*, vol.19, n°1: 163-199.

- Forum Economique Mondial FEM.** 2009. Rapport sur la compétitivité en Afrique 2009. Publié en collaboration avec la Banque Mondiale et la Banque Africaine de Développement, Genève: 366 p.
- FPA & NEPAD.** 2007. Investissement : mettre en valeur le potentiel de l'Afrique. 8^{ème} Réunion du Forum pour le Partenariat avec l'Afrique, Berlin, Allemagne, 22-23 mai 2007: 23 p.
- Gelb, Alan, Vijaya Ramachandram, and Ginger Turner.** 2007 "Stimulating growth and investment in Africa : From macro to micro reforms." *African Development Review*, vol.19, n°1: 25-56.
- Grossman Gene M., and Elhanan Helpman.** (1991). *Innovation and growth in the global economy*. Cambridge, Massachusetts, MIT Press.
- Guillaumont, Patrick.** 2007 "La vulnérabilité économique, défi persistant à la croissance africaine." *African Development Review*, vol.19, n°1: 123-162.
- Gulde, Anne-Marie, et Catherine Pattillo.** 2006. "Financiarisation de l'Afrique, l'Afrique pourrait croître encore plus si elle réformait son secteur financier." *Finances & Développement*, juin : 44-47.
- Hamdi, Mohamed Tlili.** 2010 "Initiative privée et intervention publique: deux piliers de la croissance endogène." *Revue Repères et Perspectives*, n°13.
- Hoppenot, Patrice.** 2009. "L'investissement en capital dans les PME d'Afrique Subsaharienne." Secteur privé & développement, *la revue de Proparco*, n°1: 23-25.
- Kauffmann, Céline.** 2005. "Le financement des PME en Afrique." *Repères* n°7, OCDE, www.oecd.org/dev/pea
- Klein, Michael.** 2006. "Simplifier la vie des entreprises." *Finances & Développement*, décembre : 30-33.
- Labidi, Moez.** 2011. "Les perspectives de l'économie tunisienne à l'heure du projet démocratique : le « choc de confiance » dopera la performance économique. *l'Economiste Maghrébin*, n°542, quinzaine du 26 janvier au 9 février, www.leconomiste.com.tn
- Lefilleur, Julien.** 2009. "Financer les PME dans un contexte de forte asymétrie d'information." Secteur privé & développement, *la revue de Proparco*, n°1: 14-16.
- Lucas, Robert E.** 1988. "On the mechanisms of economic development." *Journal of Monetary Economics*, vol.22, n°1: 3-42.
- McDonald, Calvin, Volker Treichel, and Hans Weisfeld.** 2006. "Attirer les investisseurs, pour faire reculer sensiblement la pauvreté, l'Afrique subsaharienne doit attirer plus de capitaux étrangers." *Finances & Développement*, décembre : 34-36.
- NEPAD-OCDE.** 2009. Afrique : développer les marchés financiers pour la croissance et l'investissement. Réunion ministérielle et table ronde d'experts, 11-12 novembre : 24 p.
- Nkontchou, Cyrille.** 2010. "La récente montée en puissance des marchés financiers africains." Secteur privé & développement, *la revue de Proparco*, n°5 : 3-5.
- Organisation de Coopération et de Développement Economique.** 2009. Comprendre les dynamismes de l'Afrique en temps de crise. Synthèses, mai.
- Organisation Internationale du Travail.** 2009. *Tendances mondiales de l'emploi*. Genève, mai.

- Pagano, Marco.** 1993. "Financial Markets and Growth: an Overview", *European Economic Review*, 37: 613-622.
- Performances Management Consulting.** 2007. Le secteur minier en Afrique Subsaharienne, Problématiques, Enjeux et Perspectives. www.performancesconsulting.com: 17 p.
- Romer, Paul M.** 1986. "Increasing returns and long-run growth." *Journal of Political Economy*, vol.94, n°5 : 1002-1037.
- Romer, Paul M.** 1990. "Endogenous technological change." *Journal of Political Economy*, vol.98, n°5: S71-S102.
- Standley, Scott.** 2010. "Quels sont les déterminants du développement des marchés financiers d'Afrique Subsaharienne ?." Secteur privé & développement, *la revue de Proparco*, n°5 : 17-20.
- Tadesse, Admassu.** 2009. "Quelles perspectives de financement pour les PME en Afrique ?." Secteur privé & développement, *la revue de Proparco*, n°1 : 17-19.
- Yahyaoui, Abdelkarim, et Atef Rahmani.** 2009. "Développement financier et croissance économique : Rôle de la qualité des institutions." *Panoeconomicus*, 3 : 327-357.